Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau, nature et biodiversité
Unité coordination administrative ICPE et loi sur l'eau

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RECEPISSE DE DECLARATION

le préfet du Morbihan
officier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

Vu le titre 1er du livre V de la partie législative du code de l'environnement ;

Vu le titre 1er du livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement ;

RECONNAIT avoir reçu le 11 janvier 2013 de Monsieur le président de la Communauté de communes Blavet Bellevue Océan, dont le siège social est situé PA de Bellevue Allée de Ti-Neué 56700 MERLEVENEZ, la déclaration prévue par l'article R 512-47 du code de l'environnement, en vue d'exploiter une installation de transit, regroupement de déchets pyrotechniques à la déchetterie située Parc d'activités de Bellevue 56700 MERLEVENEZ, entrant dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique :

2718.2 - Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux ou de déchets contenant les substances dangereuses ou préparations dangereuses mentionnées à l'article R511-10 du code de l'environnement, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 1313, 2710, 2711, 2712, 2717 et 2719. La quantité de déchets susceptible d'être présente dans l'installation étant inférieure à 1 tonne (en l'espèce 30 kg).

CONFORMEMENT aux plans joints au dossier ;

Le déclarant devra se conformer aux prescriptions particulières annexées au présent récépissé qui ne dispense pas de l'obtention du permis de construire ;

Vannes, le 16/09/2013

Pour le préfet et par délégation
Pour le DDTM et par délégation
La chef d'unité

Catherine Tonnerre

Monsieur le président
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan
PA de Bellevue
Allée de Ti-Neué
56700 MERLEVENEZ

Copie à :
- M. le maire de MERLEVENEZ s/c de M. le sous-préfet de Lorient
- Madame la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - LORIENT